



**PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2018
PAR M. YVES LIARD,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES FINANCES**

21 mai 2019

À titre de président de la commission des Finances, je vous présente aujourd'hui les faits saillants du rapport financier 2018 audité par la firme DCA comptable professionnel agréé Inc.

L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018 atteint 3,6 M\$. Les revenus de fonctionnement correspondent à 1,5 M\$ de plus que le montant budgété, pour un total de 67,5 M\$.

Les charges de fonctionnement représentent 1,3 M\$ de moins que le montant budgété pour une somme total de 65,7 M\$.

Pour ce qui est du sommaire de la situation financière au 31 décembre 2018, je veux moi aussi attirer votre attention sur la réduction importante du fardeau fiscal. Même si on continue d'investir et de réaliser des projets importants, on arrive à diminuer la dette accumulée à vitesse grand V. Notre stratégie est bien simple, mais très rigoureuse : nous gérons les finances publiques par priorité et nous choisissons des moyens de financement moins coûteux que la dette, tels que le fonds de roulement ou l'affectation de surplus.

Au final, les surplus accumulés totalisent 10 M\$. C'est évidemment une belle marge de manœuvre qui démontre bien nos valeurs en termes de gestion responsable et qui nous permet de pallier aux imprévus, ou saisir les opportunités, tout en développant les projets qui vous tiennent à cœur.

Enfin, tel que prévu par les règles qui nous gouvernent, je vous précise ici le salaire annuel du conseil municipal à savoir : 60 742,65 \$ pour le maire et 16 948,45 \$ pour chacun pour les conseillères et conseillers, soit une augmentation de 0,72%. L'allocation non imposable pour le maire s'élève à 16 595 \$ et à 8 474,22 \$ pour les conseillères et conseillers.

Je termine en vous mentionnant que le rapport financier 2018 détaillé est disponible au service Finances et trésorerie.

JOLIETTE, le 21 mai 2019

Yves Liard
Président de la commission des finances